

Procès-verbal N° 5-2024
Réunion du Comité Social et Économique
du 27 juin 2024 en distanciel

Président de séance :

- M. Styve JOLY

Secrétaire de séance :

- M^{me} Natacha KOLMUS (CFDT)

Membres titulaires présents :

- M^{me} Vanessa KUREK (CFDT)
- M. Pascal ROHART (CFDT)

Titulaires absents excusés :

- M. Marc ANSIDEI (CFTC)
- M. Dany GOULOIS (CFDT)
- M. Nicolas KRYSZEWSKI (CFDT)
- M. Madhi SAHRAOUI (CFDT)

Titulaires absents :

- M. Ludovic KOWALCZYK (CFDT)

La séance est ouverte à 10h30, par M. JOLY Styve, Président.

Ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du PV de réunion de CSE du 22 avril 2024
2. Consultation sur le bilan social, les congés et l'aménagement du temps de travail ainsi que la durée du travail
3. Organisation de l'activité aéroportuaire

Volet Sécurité et Condition de travail :

1. Accidentologie au 2ème trimestre 2024.
2. Présentation du nouveau livret SSE
3. Mise à jour du DUERP sur les risques liés à l'activité off-shore

NK SS

1. Approbation du PV de la réunion de CSE du 22 avril 2024

Les élus sont appelés à exprimer la position du Comité Social et Economique sur le PV de la réunion CSE du 19 mars 2024 :

Un vote est réalisé :

○ Avis favorable : 3 voix

Le PV de la réunion CSE du 22 avril 2024 est approuvé.

2. Consultation sur le bilan social, les congés et l'aménagement du temps de travail ainsi que la durée du travail

Styve JOLY reprend et commente le Bilan Social disponible dans la BDESE.

Parmi les quelques observations à retenir :

- Effectif en progression.
- Nombre d'alternants et d'intérimaires, notamment pour le contrat de prestations avec la Société GE
- Faible progression du nombre de femmes au sein de la société
- Moyenne d'âge 38 ans (effectif jeune)
- Plus de démissions en 2023. Cela est lié à la pénurie de ressources formées sur le marché du travail occasionnant une concurrence entre les Sociétés.
- Pas d'activité partielle en 2023 et moins d'absentéisme en 2023

Styve JOLY précise qu'il sera difficile pour l'année 2024 de suivre les promotions et ce en raison du changement de classification.

Un vote est réalisé :

○ Avis favorable : 3 voix

Le CSE donne un avis favorable

3. Organisation de l'activité aéroportuaire

Styve JOLY informe les membres du CSE que suite au départ de Loïc LALBAT, Christophe LEGERON a été embauché en tant que Responsable de l'activité aéroportuaire. Le premier défi qui est à relever est de s'assurer du respect des prestations à réaliser pendant la période stratégique pour ADP des jeux olympiques de Paris 2024.

Par ailleurs, Maser Engineering vient de remporter, en partenariat avec SAS (Smart Airport Systems), filiale du Groupe Alvest, un contrat commercial sur plusieurs années de plusieurs dizaines de Millions d'euros, pour le compte du client ADP.

Cela consiste à installer plus de 350 P.C.A. (groupes de climatisation sur les aéroports de Roissy CDG et Orly.

Afin de pouvoir présenter facilement ce marché, il a été établi une fiche descriptive ci-après

Qu'est-ce qu'une P.C.A. ?

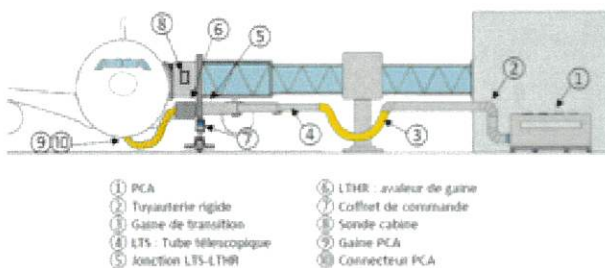
PCA signifie "air pré-conditionné". Il s'agit d'air climatisé provenant d'une unité centrale de climatisation de l'aéroport ou d'une unité de climatisation de la passerelle d'embarquement. Le système de guidage de l'air PCA relie le système de climatisation de l'aéroport à celui de l'avion. Ainsi, l'air de l'avion peut être climatisé sans faire fonctionner le système de climatisation de l'avion, qui est alimenté en électricité par la turbine de puissance embarquée.

L'utilisation d'air conditionné dans un avion est nécessaire, que la température du jour soit haute ou basse afin d'offrir du confort au sein de la cabine avion.

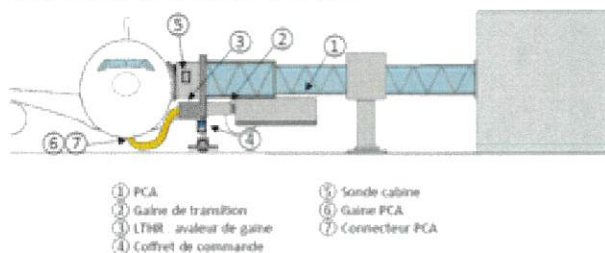
Les PCAs sont conçus afin de fournir un flux d'air optimal qui permet une augmentation jusqu'à 35% du rendement de la machine. Ils disposent de deux compresseurs INVERTER de quatre phases et d'un variateur de fréquence de haut rendement pour le ventilateur centrifuge, ce qui permet une consommation énergétique minimale et efficace.



Architecture matérielle pour un montage au sol



Architecture matérielle pour un montage sous passerelle



Cette activité nécessite le recrutement d'une trentaine de techniciens, de Responsables Projets, d'un Responsable Méthodes... Le lancement du marché a démarré et les premières installations sont planifiées en octobre 2024.

Le rythme de croisière devrait être atteint en janvier avec les 6 équipes qui seront constituées.

Volet Sécurité et Conditions de travail

1. Accidentologie au 2^{ème} trimestre

Olivier CAMBERLEIN présente les indicateurs et l'accidentologie du 1^{er} janvier 2024 au 31 mai 2024. Il est à noter que :

- Les 2 services les plus accidentogènes sur cette période sont le service Naval avec 8 A.T. et le service Projet Nord qui subit une forte hausse avec 4 A.T. depuis le début d'année. Le nombre total des A.T. s'élève à 23 dont 16 pour des intérimaires et 4 sont des accidents de trajets.

- Principales zones du corps concernées par les AT :
 - 22 % des AT touchent les mains / doigts
 - 22% des AT touchent les jambes
 - 13 % des AT touchent la tête
 - 13 % des AT touchent les pieds
- On note que la journée la plus accidentogène reste le mercredi (comme en 2023)
- 100% des accidents de travail ont été analysés.

2. Présentation du nouveau livret CSE

Olivier CAMBERLEIN présente le nouveau livret CSE qui sera remis à l'ensemble des Salariés de l'entreprise, dès que celui-ci sera finalisé. Il reste à sélectionner la couleur du livret (le jaune serait moins agressif visuellement mais difficilement lisible avec une écriture blanche).

3. Mise à jour du DUERP sur les risques liés à l'activité off-shore

La maintenance des éoliennes off-shore a nécessité une mise à jour du DUERP, intégrant les risques liés à cette nouvelle activité.

Il est précédé au recueil de l'avis du CSE.
3 voix pour.

Un avis favorable est délivré sur la mise à jour du DUERP.

La séance est levée

La Secrétaire du C.S.E.
Natacha KOLMUS



Le Président du C.S.E.
Styve JOLY

